

Bilan annuel 2019

Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail

Site de Saint Vulbas et de Machecoul

Rédigé par : **Frédéric GRASSART - Camille BOURBON - Virginie LEQUY – Vincent MOREL-FOURRIER**

A présenter aux membres du CSE, pour information / consultation lors de la prochaine réunion :

1 Présentation de l'établissement de Saint-Vulbas

1.1 Identification L.S.L Saint-Vulbas

Entreprise (raison sociale) : Logistique Sports et Loisirs
Etablissement (adresse) : Allée des peupliers, 01150 Saint-Vulbas
Activité économique : Logistique d'articles de sport
Code NAF : 5210B
N° SIRET : 42951221300027
Nombre de comités dans l'établissement : 1 CSE depuis le 06 03 19

1.2 Effectif moyen mensuel Saint-Vulbas

Effectif total : 170
Femmes : 91
Hommes : 79
Ingénieurs et cadres : 10
Techniciens et agents de maîtrise : 27
Employés : 17
Ouvriers : 116
Nombre d'embauches au cours de l'année : 27
Nombre de départs au cours de l'année : 14
Nombre d'ETP intérimaires moyen annuel travaillant dans l'établissement : 98
Femmes : 91
Ingénieurs et cadres : 4
Techniciens et agents de maîtrise : 12
Employés : 12
Ouvriers : 63
Hommes : 79
Ingénieurs et cadres : 6
Techniciens et agents de maîtrise : 15
Employés : 5
Ouvriers : 53

2 Présentation de l'établissement de Machecoul¹

2.1 Identification L.S.L Machecoul

Entreprise (raison sociale) : Logistique Sports et Loisirs
Etablissement (adresse) : ZI de la Seiglerie, Rue André – Marie AMPERE, 44270 MACHECOUL
Activité économique : logistique d'articles de sport
Code NAF : 5210B
N° SIRET : 42951221300035
Nombre de comités dans l'établissement: 1 CSE depuis le 06 03 19

2.2 Effectif moyen mensuel Machecoul

Effectif total : 13
Femmes : 3
Hommes : 10
Ingénieurs et cadres : 1
Techniciens et agents de maîtrise : 2
Employés : 3
Ouvriers : 7
Nombre d'embauches au cours de l'année : 1
Nombre de départs au cours de l'année : 1
Nombre d'ETP intérimaires moyen annuel travaillant dans l'établissement : 10
Femmes : 3
Ingénieurs et cadres : 0
Techniciens et agents de maîtrise : 1
Employés : 1
Ouvriers : 1
Hommes : 10
Ingénieurs et cadres : 1
Techniciens et agents de maîtrise : 1
Employés : 2
Ouvriers : 6

¹ Démarrage activité le 1er février 2016

3 Principaux indicateurs

3.1 Accidents du travail du site de Saint-Vulbas

Saint Vulbas	2019	2018	2017	2016
Nombre d'accidents du travail concernant les salariés LSL :	19	14	16	12
Nombre d'accidents du travail avec arrêt concernant les salariés LSL :	19	14	16	12
Nombre d'accidents de trajet concernant les salariés LSL :	1	2	0	2
Nombre de jours d'arrêt liés aux accidents du travail concernant les salariés LSL :	521	356	227	141
Nombre d'heures travaillées sur l'année concernant les salariés LSL :	258187	264803	240993	257660
Taux de fréquence ² :	74	53	66	39
Taux de gravité ³ :	2,02	1,34	0,94	0,55
Nombre d'accidents concernant les intérimaires :	18	24	14	17
Nombre d'heures travaillées sur l'année concernant les intérimaires :	149600	186663	91978	96751
Nombre d'accidents refusés par la CPAM :	1	0	2	2
Nombre d'incapacités permanentes (partielles et totales) notifiées dans l'année :	0	0	0	0
Nombre d'accidents mortels :	0	0	0	0
Nombre d'AT dont ont été victimes les salariés d'entreprises extérieures :	0	0	1	0
Nombre total d'accidents :	38	40	30	31

Le nombre d'accident du travail concernant les salariés LSL de Saint-Vulbas est en hausse sur l'année 2019 par rapport aux années précédentes. Il en est de même au niveau du nombre de jours d'arrêt liés aux accidents du travail du site. De ces faits, les taux de fréquence et de gravité sont également en hausse.

Les accidents concernant les intérimaires sur le site de Saint-Vulbas sont quant à eux en baisse par rapport à l'année dernière.

Au cumul, nous avons sur l'année 2019 sur Saint-Vulbas deux accidents de moins qu'en 2018.

² Taux de fréquence : Nombre d'accidents du travail avec arrêt x 1 000 000 / nombre d'heures travaillées

³ Taux de gravité : Nombre de journées perdues par incapacité temporaire x 1 000 nombre / d'heures travaillées.

3.2 Accidents du travail du site de Machecoul

Machecoul	2019	2018	2017
Nombre d'accidents du travail concernant les salariés LSL :	0	0	0
Nombre d'accidents du travail avec arrêt concernant les salariés LSL :	0	0	0
Nombre d'accidents de trajet concernant les salariés LSL :	0	0	0
Nombre de jours d'arrêt liés aux accidents du travail concernant les salariés LSL :	0	0	0
Nombre d'heures travaillées sur l'année concernant les salariés LSL :	19246	17471	10366
Taux de fréquence ⁴ :	0	0	0
Taux de gravité ⁵ :	0	0	0
Nombre d'accidents concernant les intérimaires :	2	4	0
Nombre d'heures travaillées sur l'année concernant les intérimaires :	8468	3334	538
Nombre d'accidents refusés par la CPAM :	0	0	0
Nombre d'incapacités permanentes (partielles et totales) notifiées dans l'année :	0	0	0
Nombre d'accidents mortels :	0	0	0
Nombre d'AT dont ont été victimes les salariés d'entreprises extérieures :	0	0	0
Nombre total d'accidents :	2	4	0

Le nombre d'accident du travail concernant les salariés LSL de Machecoul se maintient à zéro sur l'année 2019. Il en est de même au niveau du nombre de jours d'arrêt liés aux accidents du travail du site.

De ces faits, les taux de fréquence et de gravité restent également à zéro.

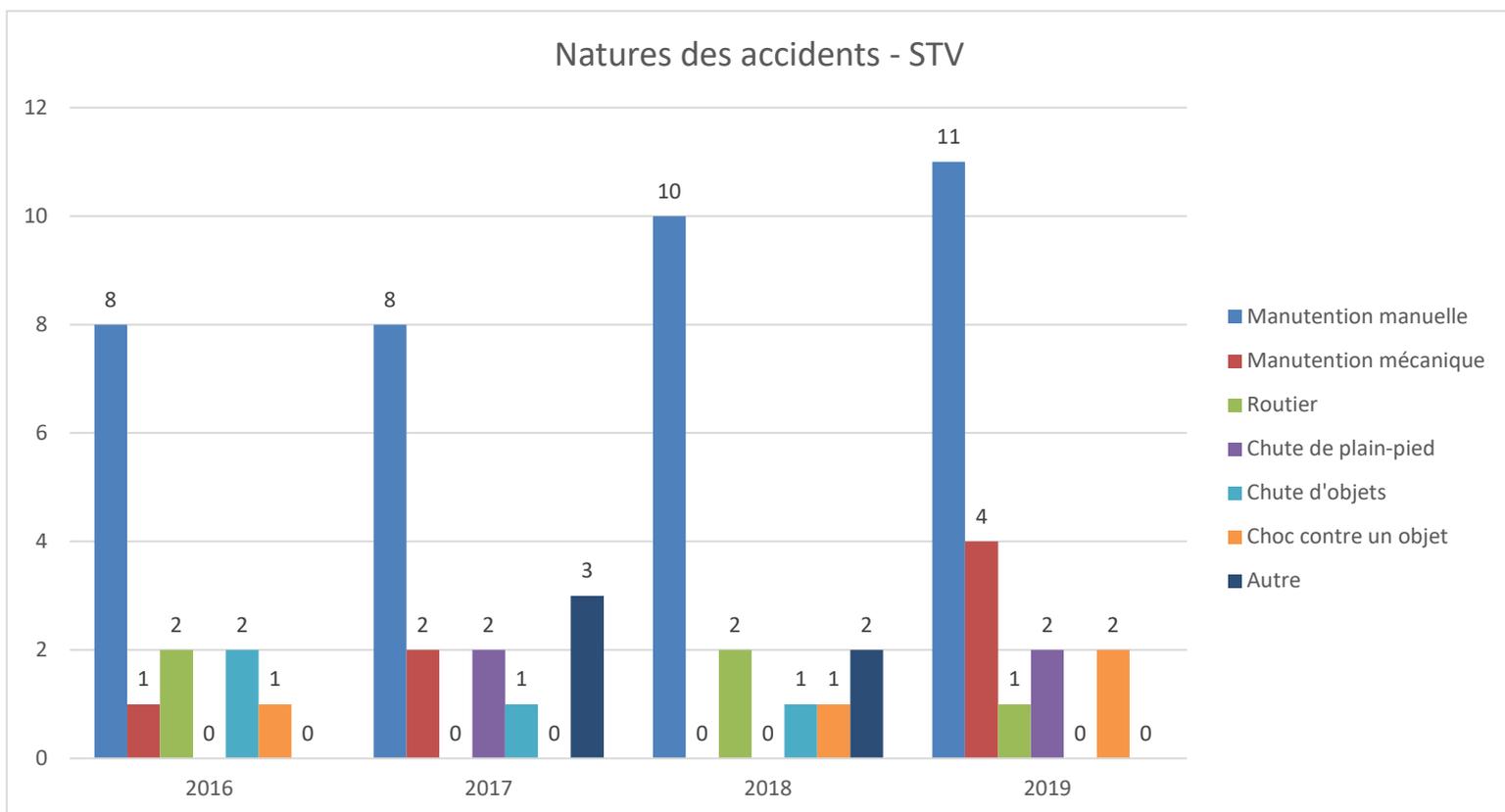
Les accidents concernant les intérimaires sur le site de Saint-Vulbas sont quant à eux en baisse par rapport à l'année dernière.

Au cumul, nous avons sur l'année 2019 sur Machecoul deux accidents de moins qu'en 2018.

⁴ Taux de fréquence : Nombre d'accidents du travail avec arrêt x 1 000 000 / nombre d'heures travaillées

⁵ Taux de gravité : Nombre de journées perdues par incapacité temporaire x 1 000 nombre / d'heures travaillées.

3.3 Nature des risques



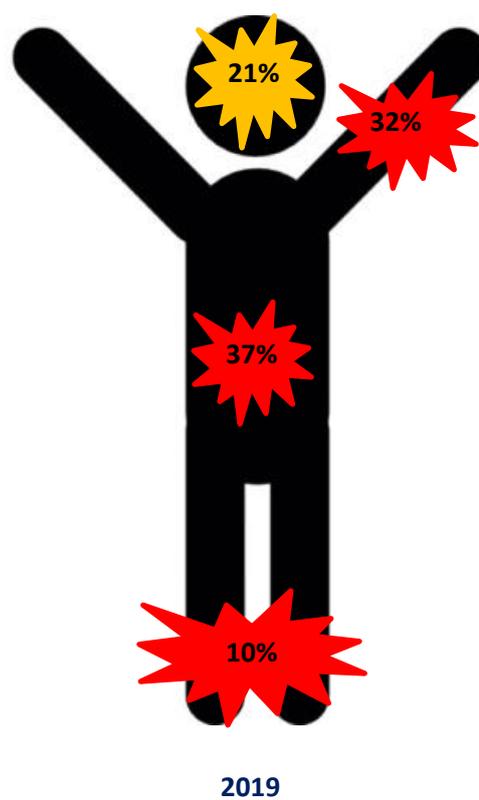
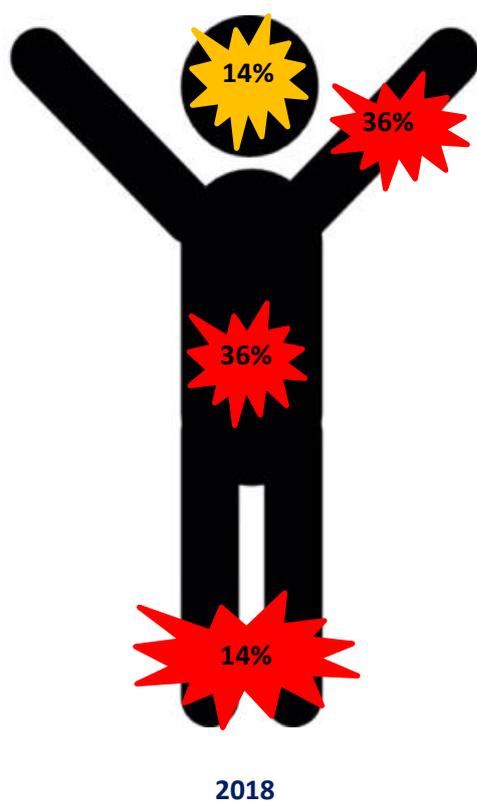
Comme les années précédentes, en 2019, la manutention manuelle de charge reste la cause principale des accidents du travail du site de Saint-Vulbas.

Répartition des causes des accidents en 2019 sur le site de Saint-Vulbas :

- Manutention manuelle : 55 %
- Manutention mécanique : 20 %
- Chute de plain-pied : 10 %
- Choc contre un objet : 10 %
- Routier : 5 %

3.4 Siège des lésions 2018 vs 2019

Siège des lésions	LSL 2018	LSL 2019
Tête et cou :	14%	21%
Membres supérieurs (y compris doigts et mains) :	36%	32%
Dos :	36%	37%
Membres inférieurs :	14%	10%



En 2019, la répartition du siège des lésions lié aux accidents du travail du site de Saint-Vulbas est relativement similaire à celle de l'année 2018.

Le dos et les membres supérieurs sont les parties du corps les plus touchées par les accidents du travail.

3.5 Saisonnalité des accidents du travail en 2018 et 2019 pour le site de Saint-Vulbas

- Répartition du nombre d'accidents du travail des CDI par mois pour le site de Saint-Vulbas

	Janv.	fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
2018	1	1	0	2	1	1	1	0	2	3	2	0
2019	1	0	2	1	2	0	1	5	1	2	2	2

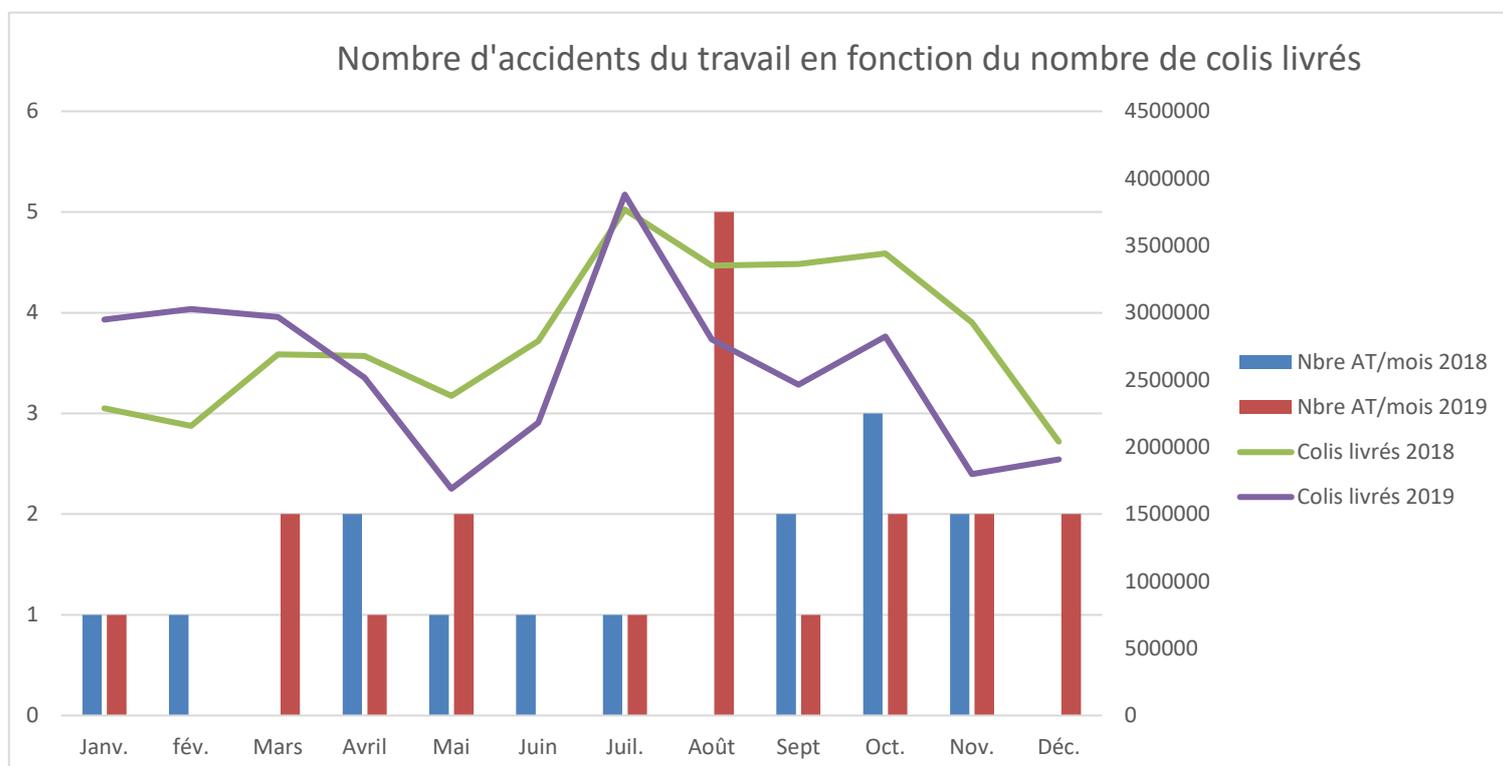
- Détail du siège des lésions des accidents du travail des CDI par mois pour le site de Saint-Vulbas

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Tête et cou : 21%					1			2		1		
Membres supérieurs : 32%			1					3			1	1
Dos : 37%	1		1				1		1	1	1	1
Membres inférieurs : 10%				1	1							

- Nombre de colis livrés par le site de Saint-Vulbas

	Janv.	fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
2018	2292112	2158866	2694130	2678183	2379629	2789127	3768705	3350913	3362267	3440324	2928401	2040004
2019	2949198	3027125	2967300	2516777	1689403	2180619	3879653	2802733	2463186	2824126	1798873	1907050

- Nombre d'accident du travail des CDI par mois en fonction du nombre de colis livrés par le site de Saint-Vulbas



En 2018 et en 2019, les mois avec le plus grand nombre d'accident se situent après la forte période d'activité au cours du deuxième semestre.

3.6 Evolution du risque manutention manuelle en fonction du nombre de colis livrés par le site de Saint-Vulbas

- Accidents du travail des CDI sur le site de Saint-Vulbas liés au risque de « manutention manuelle »

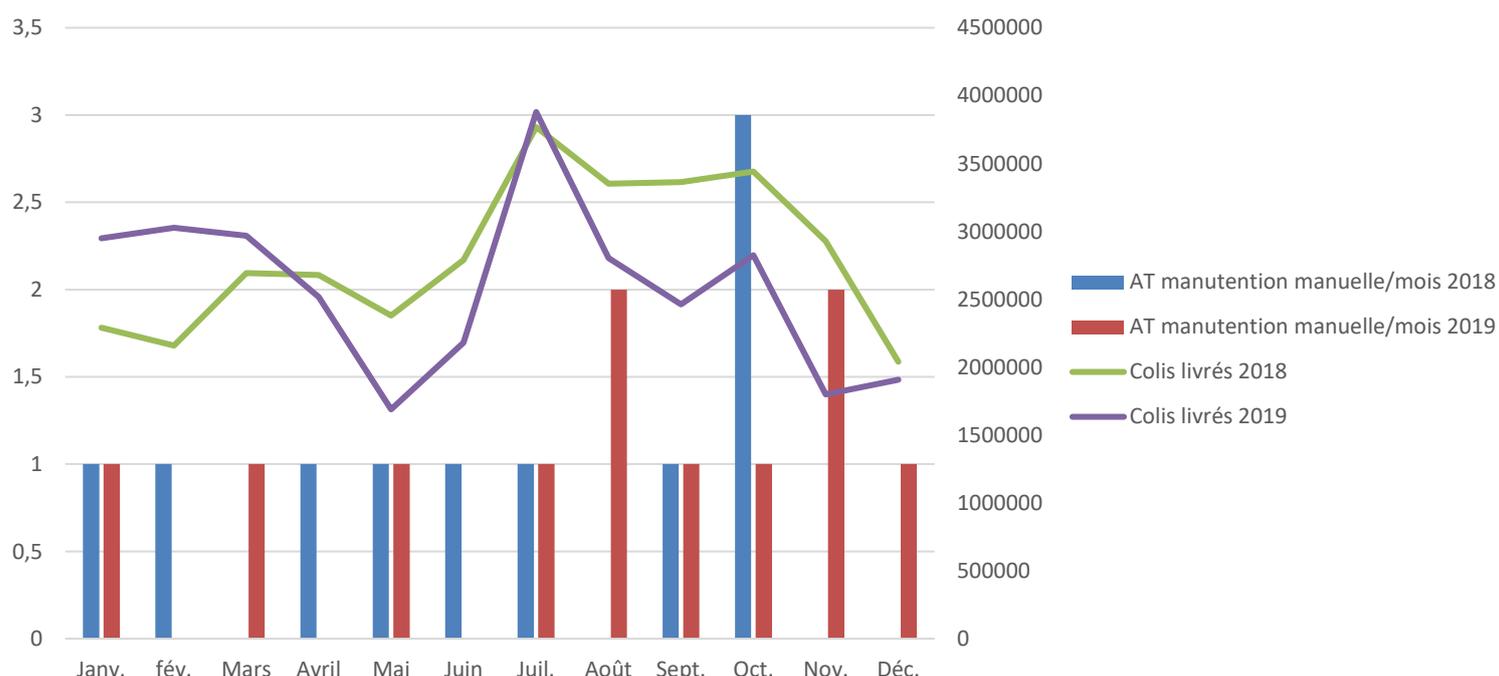
	Janv.	fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
AT manutention manuelle 2018	1	1	0	1	1	1	1	0	1	3	0	0
AT manutention manuelle 2019	1	0	1	0	1	0	1	2	1	1	2	1

- Nombre de colis livrés par le site STV

	Janv.	fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
2018	2292112	2158866	2694130	2678183	2379629	2789127	3768705	3350913	3362267	3440324	2928401	2040004
2019	2949198	3027125	2967300	2516777	1689403	2180619	3879653	2802733	2463186	2824126	1798873	1907050

- Nombre d'accidents du travail des CDI liés à la manutention manuelle en fonction du nombre de colis livrés sur le site de Saint-Vulbas

Nombre d'accidents du travail liés à la manutention manuelle en fonction du nombre de colis livrés

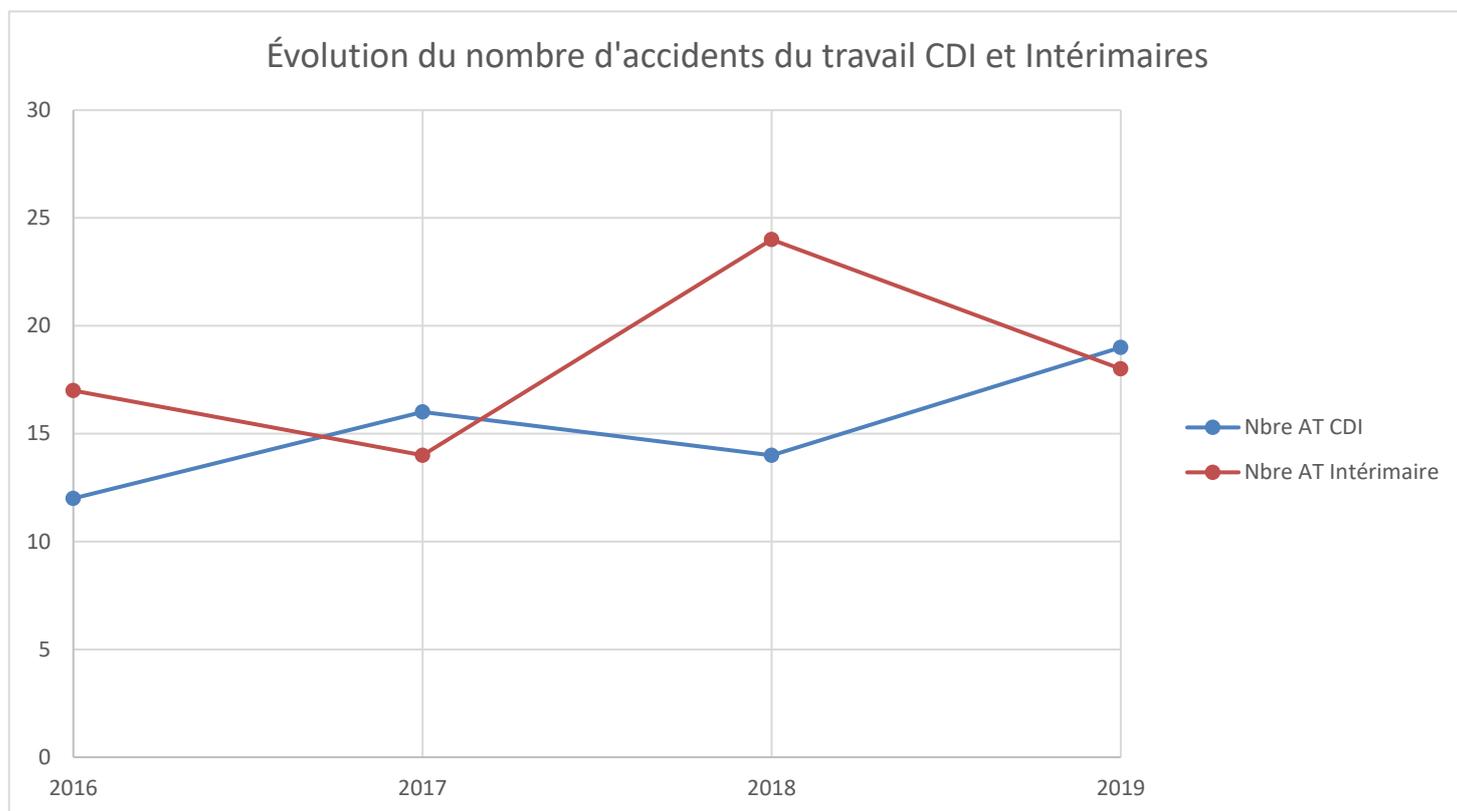


En 2018 et en 2019, les mois avec le plus grand nombre d'accident liés à la manutention manuelle de charge se situent après la forte période d'activité au cours du deuxième semestre.

3.7 Evolution des accidents du travail suivant le statut des salariés sur le site de Saint-Vulbas

	2016	2017	2018	2019
Nombre accidents CDI	12	16	14	19
Nombre accident Intérimaires	17	14	24	18

	2016	2017	2018	2019
Nombre heures travaillées CDI	257660	240993	264803	258187
Nombre heures travaillées Intérimaires	96751	91978	186663	149600



Le nombre d'accidents du travail concernant les salariés en CDI est en hausse sur l'année 2019. Le nombre d'accidents du travail concernant les salariés intérimaires est par contre en baisse par rapport à l'année précédente.

Sur 2019, le nombre d'accident du travail touchant les intérimaires est inférieur à celui touchant les CDI.

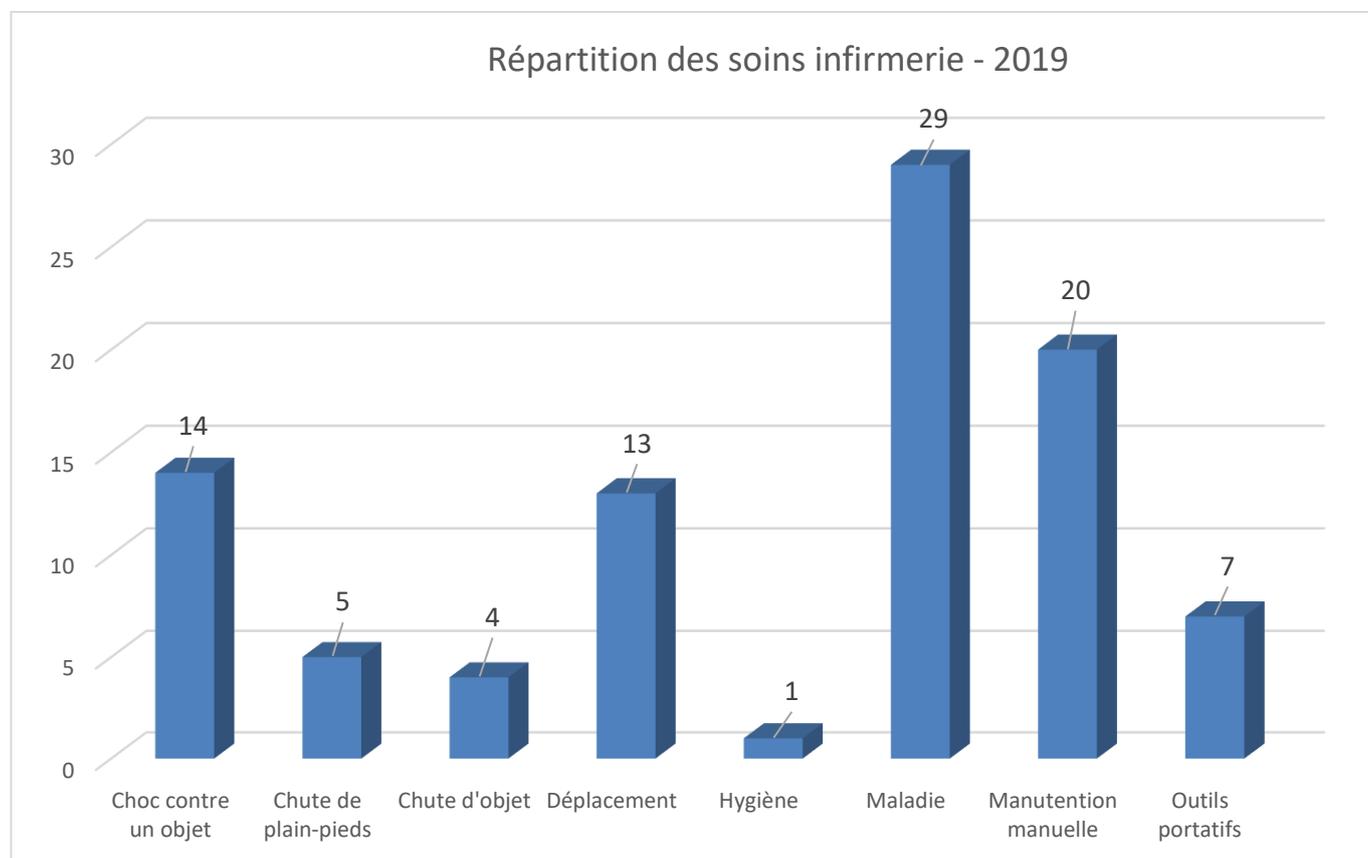
3.8 Maladies professionnelles ou à caractère professionnel

Saint Vulbas	2019	2018	2017	2016	2015
Nombre et nature des maladies professionnelles déclarées à la Sécurité sociale au cours de l'année :	0	1	0	2	0
Nombre de salariés atteints par des maladies à caractère professionnel, au sens de l'article L. 500 de la Sécurité sociale, et nature de celles-ci, au cours de l'année :	0	1	0	2	0
Nombre de déclarations par l'employeur des procédés de travail susceptibles de provoquer des maladies professionnelles, au cours de l'année :	0	0	0	0	0

Machecoul	2019	2018	2017	2016
Nombre et nature des maladies professionnelles déclarées à la Sécurité sociale au cours de l'année :	0	1	1	0
Nombre de salariés atteints par des maladies à caractère professionnel, au sens de l'article L. 500 de la Sécurité sociale, et nature de celles-ci, au cours de l'année :	0	1	1	0
Nombre de déclarations par l'employeur des procédés de travail susceptibles de provoquer des maladies professionnelles, au cours de l'année :	0	0	0	0

3.9 Données communes aux accidents et aux maladies

Saint Vulbas	2019	2018	2017	2016	2015
Nombre de soins à l'infirmierie :	93	83	79	59	81



Machecoul	2019	2018	2017	2016
Nombre de soins à l'infirmerie :	NR	NR	NR	NR

Saint Vulbas	2019	2018	2017	2016	2015
Taux de la cotisation «accidents du travail – maladies professionnelles» versée à l'organisme de Sécurité sociale compétent :	3,68%	3.32%	4,15%	4.42%	5,53%
Estimation du coût* direct de l'ensemble des accidents et maladies liées au travail dont ont été victimes les salariés de l'établissement (avec l'indication de la méthode d'évaluation retenue**):	91 796 €	270 512 €	161 927 €	130 199 €	198 440 €

*Montant = calcul sur la moyenne des 3 dernières années

** Méthode d'évaluation retenue : Application de coûts moyens par catégorie de sinistre (défini par la durée de l'arrêt). Ces coûts moyens sont communs à toutes les entreprises de plus de 50 salariés du même secteur.

Machecoul	2019	2018	2017	2016
Taux et montant de la cotisation «accidents du travail – maladies professionnelles» versée à l'organisme de Sécurité sociale compétent :	0,78%	1.20%	1,10%	0.00%
Estimation du coût direct de l'ensemble des accidents et maladies liées au travail dont ont été victimes les salariés de l'établissement (avec l'indication de la méthode d'évaluation retenue):	0,00 €	<i>En attente CARSAT</i>	1 075 €	0.00€

3.10 Organisation et contenu du travail

Saint Vulbas	2019	2018	2017	2016	2015
Effectif travaillant en équipe :	137	131	118	115	70
Effectif travaillant en tout ou partie la nuit :	42	35	29	27	42
Effectif travaillant en fin de semaine :	0	0	0	0	0
Effectif dont la rémunération est liée au rendement :	0	0	0	0	0
Personnel utilisé à des tâches répétitives (travail à la chaîne) :	0	0	0	0	0

Machecoul	2019	2018	2017	2016
Effectif travaillant en équipe :	10	11	6	1
Effectif travaillant en tout ou partie la nuit :	0	0	0	0
Effectif travaillant en fin de semaine :	0	0	0	0
Effectif dont la rémunération est liée au rendement :	0	0	0	0
Personnel utilisé à des tâches répétitives (travail à la chaîne) :	0	0	0	0

4 Moyens et actions

Cette quatrième partie est consacrée au bilan des moyens et des actions des diverses parties prenantes dans l'établissement.

4.1 Le CSE :

Moyens de secrétariat : 1 bureau / PC et boîte mail
Nombre de réunions : 5
→ A la demande des représentants du personnel : 0
→ A la suite d'un accident : 0
Nombre d'enquêtes menées par le CSE : 48 (27 en 2018)
Nombre de cas de mise en œuvre de la procédure prévue en cas de danger grave et imminent : 2
Nombre de cas de recours à un expert : 0
Nombre de représentants du personnel formés : Tous
Nombre de consultations du CHSCT avant une décision d'aménagement important : 0

4.2 La direction

a. Moyens spécialisés en prévention et amélioration des conditions de travail

Personnel du service sécurité et amélioration des conditions de travail (quand il existe) : **1 responsable QSE embauché en 2019**

b. Autres moyens non spécialisés

Sans exclure l'action spécialisée, description des actions visant à intégrer la composante sécurité et l'amélioration des conditions de travail dans la conception et le choix des bâtiments, installations, machines, produits, procédés de travail et dans la formation.

4.3 Actions menées et mise en œuvre du programme

Voir le programme de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail LSL 2019 – 2020

5 Programme de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail LSL 2019 – 2020

Ce programme de prévention contient les principales actions réalisées en matière de sécurité sur l'année écoulée, ainsi que les actions majeures prévues sur l'année 2020.

5.1 Actions réalisées en 2019

a. Organisation des secours :

- ✓ Formation « sécurité au poste de travail » pour l'ensemble des salariés embauchés ne l'ayant jamais reçu et pour l'ensemble du personnel intérimaire - **Embauchés : 47 personnes – Intérimaires : 329 personnes**
- ✓ Réalisation de deux exercices d'évacuation incendie par site avec mise en place d'un plan d'action :
 - STV : 28/06 et 02/12
 - MCL : 22/05 et 22/10
- ✓ Modification du process d'évacuation incendie
- ✓ Mise à jour du Plan de Défense Incendie (PDI)
- ✓ Modification du tableau de suivi des Incidents / Accidents pour le faire évoluer vers un plan d'actions permettant de réaliser un suivi efficace des actions correctives et préventives déterminées lors de l'analyse de chaque incident / accident et validées lors d'un « comité AT » mis en place
- ✓ Enquêtes sur les accidents / incidents LSL réalisées en partenariat avec le CSE donnant diverses proposition d'actions correctives
- ✓ Suivi et contrôle mensuel des équipements prévus en cas d'accidents : Rince-œil, trousse de secours et défibrillateur

b. Evaluation des risques professionnels :

- ✓ Refonte complète et mise à jour du Document Unique d'évaluation des risques des sites de STV et MCL avec mise en place d'un plan d'action spécifique
- ✓ Mise à jour du diagnostic pénibilité pour les facteurs applicables : **Travail de nuit, 31 personnes exposées au seuil, soit 16,32% des salariés**

c. TMS PRO

- ✓ Avancée sur le projet initial TMS Pros de gestion des déchets
- ✓ Formation de personnes ressources dans le cadre de la démarche TMS Pros (dont un membre du CSE)
- ✓ Mise en place d'un projet pilote concernant la préparation de commande dans le cadre de la démarche TMS Pros

d. Hygiène & propreté

- ✓ Mise à disposition pour le personnel d'entretien de gants à usage unique
- ✓ Changement du chariot d'entretien et du matériel de nettoyage
- ✓ Réaménagement et nettoyage du local d'entretien
- ✓ Fourniture et affichage des FDS des produits utilisés dans le local de charge
- ✓ Fourniture de produits supplémentaires
- ✓ Nettoyage, avec retrait des palettes, des allées les plus sales du palettier
- ✓ Mise en place d'un nouveau planning quant au balayage des 4 cellules
- ✓ Changement d'une partie du matériel de l'infirmerie et mise en place d'un congélateur pour les poches de froid

e. Audits / inspections de sécurité

- ✓ Réalisation d'audits QSE mensuels à partir d'un nouveau support mis en place avec affichage des non-conformités et mise en place d'un indicateur de suivi du pourcentage de réussite
- ✓ Réalisation d'un audit complet du palettier
- ✓ Réalisations de 4 inspections communes avec les membres du CSE donnant lieu à un plan d'actions spécifique

f. Formations :

- ✓ Sensibilisation de l'ensemble du personnel quant à l'effet des SPA (Substances PsychoActives) ainsi qu'un module renforcé pour la direction
- ✓ Mise en place de nouveaux ateliers au niveau de la salle de formation en cellule 3 : sensibilisation SPA, utilisation du cutter
- ✓ Poursuite des formations internes de préparateur de commande avec intégration d'un nouveau formateur
- ✓ Modification du support de formation concernant la partie « sécurité au poste de travail » pour les nouveaux arrivants.
- ✓ Formation « sécurité au poste de travail » pour les salariés LSL ne l'ayant pas suivi
- ✓ Formation de chargés d'évacuation incendie pour les postes ayant un rôle dans le nouveau process d'évacuation
- ✓ Montée en compétences de plusieurs formateurs sur la thématique « gestes et postures » afin de mettre en place une nouvelle formation pour l'ensemble des salariés à partir de janvier 2020
- ✓ Montée en compétences de plusieurs formateurs sur la thématique « CACES 6 » afin de mettre en place sur 2020 une nouvelle formation interne à la conduite délivrant un CACES 6
- ✓ Préparation de supports de formation et achat de matériel pour mise en place à partir de janvier 2020 de formations liées à la manipulation des extincteurs pour l'ensemble des salariés
- ✓ Formations initiales et recyclages SST
- ✓ Refonte du système d'échauffement musculaire avec formation de nouveaux coachs et définition de nouveaux programmes d'exercices plus adaptés
- ✓ Dans le cadre de la lutte contre le harcèlement, ont été désignés au sein de l'entreprise en référent CSE et un référent employeur

g. Actions techniques :

- ✓ Tests d'autres modèles de gants anti-coupures et nouveau cutter à lame non accessible
- ✓ Sécurisation de l'ensemble des quais du bâtiment STV
- ✓ Réimplantation des emplacements de picking du site de STV : suppression des risques liés aux doubles et triples niveaux pour la préparation de commande à pieds (selon la recommandation R488 Carsat)
- ✓ Réaménagement de l'espace pause extérieur
- ✓ Mise en service de l'ouverture manuelle les skydômes du bâtiment pour faciliter la ventilation de l'entrepôt durant la période estivale

h. Accueil des entreprises extérieures :

- ✓ Modification du plan de prévention des sites de STV et MCL (prise en compte de nouveaux risques) et création d'un plan de prévention simplifié
- ✓ Mise à jour des plans de site du protocole de sécurité des sites de STV et MCL

i. Communication Sécurité :

- ✓ Mise en place d'un tableau de communication sécurité mis à jour mensuellement et comportant des informations diverses sur les accidents du travail, les audits QSE et les différents projets sécurité
- ✓ Réalisation et communication de flashes sécurité affichés sur l'écran du dispatch (canicule, circulation interne, cutter, évacuation incendie, manutention manuelle)
- ✓ Réalisation du trombinoscope SST
- ✓ Réalisation de 4 réunions CSE sur les thématiques HSE

j. Vérifications générales périodiques :

- ✓ Suivi des vérifications périodiques des installations et équipements de travail donnant lieu à un plan d'actions spécifique

k. Bien-être au travail

- ✓ Programme « Vitality »
- ✓ Réalisation d'un sondage quant à l'ergonomie des postes administratifs
- ✓ Evaluation de la qualité de vie au travail (Questionnaire QVT) pour l'ensemble du personnel pour l'année 2019
- ✓ Réalisation d'un premier PEP'S (groupe de travail incluant les opérateurs) concernant le tampon chaussure avec pour objectif la définition d'une organisation de la zone tampon traitant du réapprovisionnement des emplacements types cases de la zone chaussures.

5.2 Projets 2020

a. Organisation des secours

- ✓ Poursuite des analyses incidents / accidents avec prise en compte de données statistiques supplémentaires (ex : Tranche d'Age, tranche horaire...)
- ✓ Trois exercices incendie seront à réaliser
- ✓ Mise en place de procédures liées au travail isolé et à la possibilité d'une alerte nucléaire

b. Evaluation des risques professionnels :

- ✓ Mise à jour 2020 du Document Unique d'évaluation des risques et du diagnostic pénibilité pour les facteurs applicables

c. TMS PRO

- ✓ Traitement du projet pilote TMS Pros concernant la préparation de commande (traitement d'une phase de travail par trimestre)
- ✓ Traitement du projet initial TMS Pros lié à la gestion des déchets

d. Formations

- ✓ Formations interne à la conduite délivrant un CACES 6
- ✓ Poursuite des formations gestes et postures pour l'ensemble des salariés
- ✓ Formation évacuation et maniement des extincteurs pour l'ensemble des salariés
- ✓ Formation au maniement des RIA pour l'équipe de levée de doute au sein du nouveau process d'évacuation incendie
- ✓ Formations initiales et recyclages SST
- ✓ Formation à la sécurité au poste de travail pour l'ensemble du personnel
- ✓ Montée en compétence d'un nouveau formateur interne
- ✓ Formation des salariés quant à l'utilisation des nouveaux chariots de préparation

e. Techniques

- ✓ Etude du risque chimique à l'ouverture des conteneurs
- ✓ Etude du poste de tamponneur (ergonomie, amélioration des process)
- ✓ Travail sur l'ergonomie des postes de travail administratifs
- ✓ Mise en fonction du nouveau parc chariot
- ✓ Mise en place d'un système de gestion des batteries au niveau des locaux de charge
- ✓ Travail sur l'ensemble des FDS des produits utilisés (recensement, étude et création de fiche d'utilisation)
- ✓ Audit sécurité palettier et mise en conformité de plusieurs éléments de sécurité

f. Communication sécurité

- ✓ Refonte du livret d'accueil
- ✓ Etude quant à la mise en place d'une sensibilisation liée au risque routier
- ✓ Mise en œuvre de 4 réunions CSE sur les thématiques de l'Hygiène, Sécurité et Environnement
- ✓ Suivi mensuel de l'évolution des AT avec Taux de gravité et taux de fréquence
- ✓ Réalisation de flash sécurité en tenant compte des analyses et plan d'actions du PA10 avec un PC dédié leur diffusion
- ✓ Réalisation du trombinoscope des chargés d'évacuation incendie
- ✓ Travail sur l'affichage dans l'entrepôt

g. Bien-être au travail

- ✓ Mise en place du nouveau format d'échauffement musculaire sur les sites de STV et MCL
- ✓ Mise en place d'un nouveau questionnaire QVT
- ✓ Formalisation des procédures « canicule » et « pandémie »

h. Audits / Inspections de sécurité

- ✓ Analyse des audits QSE et définition de plan d'actions